VOLUME VII. NUMERO 7.

REDACTION ET ADMINISTRATION
604 Deuxième rue.
Edmonton, Alberta.
Téléphone 1675 - Tiroir postal, 93
TARIF DES ANNONCES.
Un pouce par insertion .. .. .50
" " " mois $1.60
Pour contrat de 500 pouces et plus, demander la liste des prix spéciaux, aux bureaux du journal.
Le "Courrier de l'Ouest" est le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest des Grands Lacs.

LE COURRIER DE L'OUEST

REDACTION ET ADMINISTRATION
604 Deuxième rue.
Edmonton, Alberta.
Téléphone 1675 - Tiroir postal, 93
ABONNEMENT

	Six mois	Un an
Canada	.75 ..	$1.00
Etats-Unis	$1.00 ..	$1.50
Etranger	$1.50 ..	$2.00

L'abonnement est payable d'avance; toute demande de changement d'adresse doit être accompagné de l'ancienne adresse.

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, ALTA., JEUDI, 23 NOVEMBRE, 1911. FONDE EN 1905.

L'ouverture de la session fédérale

Ottawa, 17 nov. 1911.

La première séance du douzième parlement canadien a eu lieu mercredi dernier, pour procéder à l'élection du nouveau président de la Chambre, le docteur Sproule.

Ce fut également la journée des acclamations pour les deux chefs de parti. Les partisans du nouveau gouvernement ont mis dans leur manifestation de sympathie envers l'hon. M. Borden, un entrain et une vigueur justifiés par quinze années d'attente.

Les membres de la loyale opposition, du reste, n'ont pas fait un accueil moins enthousiaste à leur vieux chef, Sir Wilfrid Laurier, qui devait, quelques minutes plus tard, porter une première attaque contre ses vainqueurs du 21 septembre. Cette ardeur combative a resserré du coup les rangs décimés de ce qui était il y a six mois le tout-puissant parti libéral, et donné les premières promesses d'une session qui s'annonce mouvementée.

Une seule chose devait occuper l'attention des députés à cette première séance: l'élection du président de la Chambre.

La présentation du Dr Sproule faite par M. Borden dans les termes élogieux qui sont de rigueur, fournit à Sir Wilfrid Laurier l'occasion de signaler aux membres du gouvernement à tendances nationalistes tout son étonnement de les voir accepter pour leur président un homme qu'ils ont accusé d'avoir conspiré avec lui en 1905 pour violer les droits des catholiques et des Canadiens-français dans les nouvelles provinces de l'Ouest. "Du reste," dit Sir Wilfrid, "je ne m'oppose pas au choix du Dr Sproule. Il n'est pas parfait, mais, tory à outrance, j'espère qu'il laissera son toryisme au pied du trône sur lequel il va monter."

L'incident était inattendu et il n'en produisit que plus d'effet.

M. Borden n'insista pas et attribua à un mouvement d'humeur "fort légitime dans les circonstances," dit-il—les remarques aigres-douces de l'ancien premier ministre.

Le Dr Sproule, élu sans opposition, remercia en quelques mots ses collègues pour l'honneur qu'on venait de lui faire.

Et ce fut tout.

LA CEREMONIE D'OUVERTURE.

Ottawa, 16.— La cérémonie d'ouverture de la première session du douzième parlement a eu lieu, cet après-midi, avec plus d'éclat que jamais.

Le sol était couvert de neige, mais la température était idéale. La foule avait envahi le square en face du palais législatif pour voir le duc de Connaught, qui arriva en voiture de gala, traînée par quatre chevaux et entouré d'une escorte de cavalerie. Sur le square, une garde d'honneur de cent hommes fournie par le régiment des gardes à pied du gouvernement, présenta les armes à son arrivée. De l'avis général, la cérémonie de ce jour est la plus brillante de toutes celles que nous ayons eues à Ottawa. Elle éclipse en grandeur, tant pour la démonstration militaire que pour l'assistance dans la salle du sénat, les quarante-huit cérémonies analogues précédentes. Le spectacle dans la salle du sénat, pendant la lecture du discours du trône par le gouverneur était des plus intéressants. Longtemps avant l'arrivée du gouverneur, l'espace réservé aux invités de distinction et les galeries étaient bondés. Les femmes en plus grand nombre que les hommes portaient de riches toilettes. Des personnes venues de très loin pour la cérémonie d'aujourd'hui ont vainement tenté d'obtenir des cartes d'admission. Celles-ci étaient épuisées depuis plusieurs jours et pas un des heureux porteurs de cartes n'aurait voulu s'en défaire pour une petite fortune. Dans les cercles sociaux on parlera longtemps de cet événement du 16 novembre 1911.

Nouvelles de partout

L'HON. MCBRIDE ET LES CANADIENS-FRANÇAIS.

De passage à Ottawa, l'hon. R. McBride, premier ministre de la Colombie Britannique, a fait les déclarations suivantes:

"Nos meilleurs colons dans l'Ouest, nos citoyens les plus distingués sont les Canadiens-français. Je tiens à le dire et à déclarer que nous verrions avec plaisir les Canadiens-français venir habiter notre province où ils seraient reçus à bras ouverts."

LE 70ème ANNIVERSAIRE DE SIR WILFRID.

A l'occasion de son 70ème anniversaire de naissance, Sir Wilfrid a reçu de nombreux télégrammes de félicitations, parmi lesquels se trouvaient un message du roi Georges, daté de Port Saïd et un message du président de la République française.

L'ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE.

L'adresse en réponse au discours du Trône, a été prononcée par M. R. B. Bennett, député de Calgary.

Au cours de la même séance, M. Borden a été violemment attaqué pour avoir accepté trois nationalistes dans son cabinet.

La question de la marine a été également discutée.

LE MANITOBA EST SATISFAIT.

Le subside fédéral du Manitoba, vient d'être porté sur les mêmes bases que celui de Saskatchewan et d'Alberta. Ses frontières demeurent les mêmes que celles qui ont été fixées par Sir Wilfrid.

CALGARY VEUT SE FAIRE CONNAITRE.

En huit heures les hommes d'affaires de Calgary ont souscrit près de $70,000 pour l'ouverture d'une campagne de propagande, destinée à faire connaître les ressources de cette ville pour l'établissement de manufactures.

UNE PRISON CENTRALE AU FORT SASKATCHEWAN.

Le gouvernement d'Alberta vient d'acquérir du gouvernement fédéral 250 acres de terrain au Fort Saskatchewan, dans le but d'y établir une prison centrale. Le coût des bâtiments qui seront érigés dès l'an prochain, sera de plus de $150,000. Le gouvernement provincial se propose de fonder une ferme sur le modèle de celle de Guelph, Ontario, pour y occuper les prisonniers.

LE G. T. P. TRAVERSE LA FRONTIERE.

Mardi de cette semaine les rails du G. T. P. ont atteint la frontière de la Colombie Britannique, désormais le Transcontinental est terminé sur tout son parcours en Alberta.

LA GUERRE ITALO-TURQUE.

Une dépêche de Tripoli mande que vendredi dernier, au cours d'un engagement sous les murs de la ville, les Turcs ont réussi à couper l'aile gauche de l'armée italienne et l'ont presque anéantie.

Les Italiens auraient perdu 700 hommes et les Turcs auraient 80 tués et 22 blessés.

Les journaux affirment que la France, l'Angleterre et la Russie ont assuré à la Turquie qu'ils ne permettront pas le bombardement de Smyrne ou de Beyrouth, ou le blocus des Dardanelles par la flotte italienne.

SARAH SE MARIE.

On annonce le mariage prochain de Mme Sarah Bernhardt avec un acteur du nom de Telegan. Cet acteur qui est âgé de 26 ans, a accompagné Mme Sarah Bernhardt au cours de sa récente tournée en Amérique. Mariée une première fois en 1882 avec M. Jacques Damala, Mme Sarah Bernhardt est veuve depuis 1889.

LE DUC DE CONNAUGHT A REGINA.

Il est presque certain que le nouveau gouverneur-général du Canada ira à Régina pour l'inauguration officielle du nouvel Edifice Provincial du Parlement.

LES ÉVÉNEMENTS EN CHINE.

Les provinces de la Chine continuent de se désagréger. Les unes après les autres elles se déclarent indépendantes du gouvernement impérial central et se constituent en républiques.

La grande ambition du peuple, c'est que le gouvernement du pays devienne républicain; ceux qui veulent conserver le gouvernement monarchique avec la dynastie mandchoue sont l'exception.

LE TIMBRE A DEUX CENTS ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA.

Nous recevons un télégramme de M. René Lemarchand, nous informant qu'à son passage à Ottawa, il a été reçu, par le premier ministre et le nouveau ministre des Postes. M. R. Lemarchand a recu de ces Messieurs tout l'encouragement désirable au sujet de son projet de timbre à deux cents entre la France et le Canada, et nous sommes en mesure d'affirmer que les démarches nécessaires, pour que cette réforme postale aboutisse, vont être entreprises immédiatement.

M. Lemarchand a eu également l'honneur d'être reçu par Sir Wilfrid et Lady Laurier et il a assisté à la séance d'ouverture du Parlement.

UN CRIME A CALGARY.

Dans la nuit de lundi à mardi un homme a été tué et volé dans la neuvième avenue, à Calgary. La victime est un Italien. Une enquête menée activement par la police n'a pas encore donné de résultats.

LES "SCRIPS" DES VETERANS D'AFRIQUE.

Le gouvernement a émis 7,221 certificats d'après la loi de 1908 permettant aux vétérans de choisir gratuitement des terres dans le Nord-Ouest. Le choix a été fait dans 5,770 cas et ceux qui n'ont pas encore rempli cette formalité devront le faire d'ici à la fin de l'année, sinon les certificats seront annulés. La plupart de ces terrains sont passés aux mains de spéculateurs.

CE QUE NOS VISITEURS PENSENT D'EDMONTON.

La province d'Alberta et Edmonton en particulier semblent plaire infiniment à tous nos visiteurs. Cette impression favorable subsiste longtemps après que ceux-ci sont retournés chez eux.

Nous n'en voulons pour preuve, qu'une lettre écrite récemment par M. le curé J. O. Farrell, de St-Edouard de Frampton, à l'hon. P. Ed. Lessard, et dont voici un court passage:

"Dans tout mon voyage de l'Ouest je n'ai pas trouvé une ville qui m'ait plu davantage qu'Edmonton, avec ses rues larges et propres, ses beaux édifices publics, ses habitants ambitieux et progressistes. J'ai vu Calgary, Vancouver, Seattle, Spokane et Winnipeg, mais votre ville, à mon idée, l'emporte sur toutes les autres sous beaucoup de rapports..."

PRIX DU MARCHE A EDMONTON.

(Prix des élévateurs).

Blé, le minot, No. 1	76c
Blé, le minot, No. 2	73c
Blé, le minot, No. 3	68c
Blé, le minot, No. 4	55c
Blé, le minot, No. 5	45c
Avoine, le minot, ...	34 à 37c
Orge, le minot, ...	39c
Poulets, la livre, ...	16 à 18c
Dindes, la livre, ...	23 à 25c
Beurre de crémerie	36c
Beurre de laiterie	27c
Oeufs, la douzaine, ...	35c
Porcs, la livre, ...	5½ à 7½
Jeunes boeufs	4 à 7c
Vaches	3 à 3½c

Une situation déplorable

Nous recevons de la Saskatchewan du sud la lettre suivante sur laquelle nous appelons l'attention du gouvernement de cette province.

Cette lettre décrit la situation déplorable qui est faite actuellement aux colons de la région située au sud de Moose Jaw, et à laquelle il importe de remédier de suite si l'on ne veut pas que la colonisation de cette région ne soit, à bref délai, sérieusement entravée:

Bonvouloir, Sask.,
18 novembre, 1911.

Monsieur le Rédacteur,

Sachant que le "Courrier de l'Ouest" est le principal organe des colons de langue française de l'Ouest, je viens vous prier de bien vouloir rendre publique, la situation déplorable en présence de laquelle se trouvent actuellement les fermiers de notre région.

Dans la région comprise entre Moose Jaw et la frontière des Etats-Unis, nous n'avons pas une ligne de chemin de fer, ce qui fait que nos colons se trouvent à des distances variant de 75 à 120 milles d'une gare, c'est-à-dire d'un endroit où ils puissent écouler le produit de leurs récoltes.

Lorsque nous nous sommes établis ici, nous avions confiance de voir construire une voie ferrée au bout de peu de temps.

Nous avons travaillé à développer nos terres le mieux et le plus que nous avons pu; pour cela il nous a fallu acheter ce dont nous avions besoin pour nos travaux agricoles: chevaux, outils aratoires, etc., beaucoup ont acheté une bonne partie de leur matériel à crédit, comptant sur le produit de leurs récoltes pour se libérer complètement.

Nous avons tous, cette année, des échéances plus ou moins fortes de billets à payer; notre récolte est assez belle et nous permettrait largement de faire face à nos engagements. Mais pour cela il nous faudrait pouvoir la vendre!

Les battages ne sont pas encore entièrement terminés, mais ceux qui ont déjà du grain à leur disposition sont allés essayer de le vendre à Mortlach, gare la plus rapprochée.

Aux uns, on a refusé d'acheter le lin, aux autres le blé, en prétendant que les élévateurs sont pleins, ce qui n'est pas étonnant, lorsqu'on saura que, étant donné le manque de voies ferrées, tous les fermiers d'une région s'étendant à cent milles à la ronde viennent à la même gare où ne sont établis que trois élévateurs.

En présence de ce refus quelques fermiers ont acheté des sacs et ont laissé leur grain en dépôt, puis ils sont revenus chez eux, à vide, au lieu de rapporter charbon et farine pour l'hiver, et cela par manque d'argent!

D'autres, pressés par le besoin, sont partis le long de la voie ferrée avec leurs charges de grain, décidés à aller jusqu'à ce qu'ils trouvent un élévateur où l'on veuille bien accepter le produit de leur récolte.

Les préposés aux élévateurs ne refusent pas toujours ce qu'on leur amène et quelquefois ils profitent de la situation pour exploiter indignement les fermiers.

C'est ainsi qu'un de mes voisins étant allé conduire une charge de lin à Mortlach, on voulut bien le lui prendre, mais en lui payant 30 cents de moins par minot que le prix du cours de la veille. A ses objections on répondit aimablement: "C'est à prendre ou à laisser. Si vous n'êtes pas satisfait, remportez votre lin chez vous." Il est bon de vous dire que ce fermier habite à 80 milles de l'endroit.

A l'heure actuelle, alors même qu'on accepterait le grain aux élévateurs, il nous serait presque impossible de l'y mener, car les chemins ne sont bons ni pour les traîneaux ni pour les voitures.

Peut-être, en plein coeur de l'hiver, pourrons-nous faire quelques voyages, mais dans cette saison les frais de route absorberont "plus de la moitié" de l'argent touché.

Et puis il y a la difficulté du transport; un fermier récoltant de 2,000 à 2,500 minots de blé et transportant 50 minots par semaine, (il faut ce temps pour faire un voyage à la station et revenir), aurait besoin de 40 à 50 semaines pour transporter tout le produit de sa récolte à l'élévateur.

Tous ces ennuis nous seraient évités si nous avions à notre disposition une ligne de chemin de fer passant à proximité; il y a, actuellement, plusieurs voies ferrées en construction, mais aucune n'est sérieusement poussée de l'avant. Nous ignorons à qui incombe la responsabilité de cette lenteur déplorable.

Si la situation en présence de laquelle nous nous trouvons aujourd'hui devait se prolonger, nous sommes en mesure d'affirmer que beaucoup de fermiers seraient obligés d'abandonner leur ferme et de quitter le pays pour aller gagner leur vie ailleurs.

Nous espérons que le gouvernement fédéral tiendra compte de cette situation difficile et qu'il nous accordera un délai pour le paiement des terrains de préemption qui doit être fait au mois de décembre prochain.

Vous remerciant de votre hospitalité, je vous prie, Monsieur le rédacteur, de me croire votre dévoué,

P. BOURDY.

Tribune Libre

UNE EGLISE FRANÇAISE CENTRALE A EDMONTON.

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans le dernier numéro de votre intéressant journal, la protestation de M. René Lemarchand, au sujet de l'établissement d'une église française centrale à Edmonton. Je félicite M. René Lemarchand d'avoir le courage de rendre publique son opinion, quoiqu'elle soit fondée sur des raisons bien peu valables.

Monsieur Lemarchand nous apprend qu'il ne veut pas d'église nationale à Edmonton pour les raisons suivantes:

1.—Parce que l'église catholique est universelle;

2.—Parce que les Anglais trouvent ce projet absurde;

3.—Parce que l'autel et le chemin de croix de l'Eglise St-Joachim viennent de France.

Que penser du raisonnement? Pour moi j'ai toujours entendu dire par mon curé que l'église catholique est universelle en tant que religion catholique et non en tant qu'édifice religieux. C'est très simple et très compréhensible.

Maintenant, que les Anglais catholiques trouvent absurde ce projet d'une église centrale, peu importe, pourvu que la séparation ne les lèse pas dans leur bien et qu'elle soit pour les Canadiens-français un excellent moyen de les grouper et de les unir; qu'elle puisse leur donner la force et le courage de défendre leurs droits, de sauvegarder leur langue et de conserver parmi eux, pour la donner à leurs enfants, la mentalité canadienne-française que semblent perdre, malheureusement, un si grand nombre de nos compatriotes de l'Ouest.

Si ce projet de séparation semble absurde aux quelques sujets anglais qu'a consultés M. Lemarchand, pour moi, Canadien-français, j'y vois un avantage immense: le salut de notre langue et de notre foi.

La raison de l'autel et du chemin de croix qu'apporte mon brave ami, n'est qu'une simple question de sentiment, que je respecte, mais que nous devons sacrifier quand les principes nationaux le demandent.

En résumé, les objections à l'établissement d'une église française au centre des paroisses de St-Joachim et de l'Immaculée Conception, avec site, soit au nord ou au sud de la ligne du chemin de fer, selon qu'il serait choisi par les contribuables, semblent pour le moins puériles et dénuées de raisons. Quant à moi, l'idée d'une église centrale ne sourit et même m'enthousiasme parce que si nous, Canadiens-français de ces deux paroisses, voulions nous entendre et nous unir, nous trouverions peut-être dans cette idée de paroisse centrale un de ces remèdes que nous propose "Licencié-ès-L.P.", à la question scolaire pour les enfants de langue française qui fréquentent les écoles catholiques d'Edmonton.

J'ai suivi avec un vif intérêt les articles du "Licencié-ès-L.P." sur la question scolaire de l'Alberta, et j'approuve de toutes mes forces le remède qu'il suggère, parce que ce remède nous acheminerait, degré par degré, vers le système d'écoles paroissiales, lequel système, quand il y a une fois l'appui et la reconnaissance du gouvernement, est certes le système le plus juste, le plus équitable et le plus parfait que l'on puisse imaginer.

Qui désire la fin doit en prendre les moyens. Donc, faisons appel à nos hommes politiques, et surtout à tous les gens de langue française et ensemble travaillons à obtenir notre système d'écoles paroissiales. Commençons d'abord par avoir une église à nous Canadiens-français; avec l'église nous aurons plus facilement l'école, et avec l'école nous obtiendrons des résultats au-delà de notre attente.

Si je suis dans l'erreur, sur cette question, je serais heureux de lire d'autres opinions, pour y trouver la lumière.

Louis ARSENAULT.

FAITS DIVERS

Des capitalistes d'Angleterre viennent d'acheter l'édifice MacLean, situé au coin de l'Avenue Jasper et de la Septième rue, pour la somme de $140,000.

On annonce que plusieurs chartes importantes pour des voies ferrées nouvelles seront demandées à la session du parlement d'Alberta, qui sera ouverte jeudi prochain.

Le C. P. R. fera construire, l'an prochain, un édifice de cinq étages et de 100 pieds de façade, sur l'emplacement occupé actuellement par ses bureaux, avenue Jasper.

On annonce que les religieuses de la Congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus feront construire, l'an prochain, un couvent de $60,000 à Strathcona. La congrégation vient d'acheter un emplacement, cinquième rue, ouest, pour la somme de $45,000.

Le numéro de la Gazette d'Alberta indique la formation de 49 nouvelles compagnies dans la province.

Le total du capital de chacune de ces compagnies est de plus de $8,000,000.

Nouvelles régionales

LAFOND, Alta.

M. et Mme Jos. Robinson font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Ernest, Laurent. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Cloutier.

Il y aura, prochainement, une réunion de l'Union des Fermiers; tous les fermiers, sans exception, sont priés d'y assister car on traitera des questions très importantes; plusieurs nouveaux membres seront admis ce jour-là. La date de la réunion est fixé au 25 de ce mois.

Le Rév. M. Leduc est venu célébrer la messe, dimanche dernier, et en même temps il a organisé une assemblée très importante au sujet de l'église paroissiale.

Nous sommes heureux de déclarer que celle-ci a été un succès.

L'assistance toute entière,—cinquante personnes moins deux,—s'est prononcée en faveur du même emplacement pour l'église, le quart N.-E. section 31, 56, 10.

On a formé de suite un comité pour s'occuper de la construction qui sera entreprise au printemps. Le bois nécessaire sera préparé durant l'hiver. En tête de l'organisation sont MM. Fouquette, Gagnon et Desaulniers. Durant l'hiver la messe sera célébrée dans la maison de M. Ernest Cloutier.

M. et Mme Jos. H. Carrier, qui viennent de passer deux mois avec leur fils, sont repartis pour la province de Québec.

M. Jos. H. Carrier nous a déclaré, avant son départ, qu'il croyait l'Ouest un pays des plus avantageux car tout le monde semble y vivre très à l'aise, en ne travaillant pas beaucoup; M. Carrier a ajouté par contre qu'au point de vue religieux et national, nos centres canadiens-français sont affreusement négligés et que l'on ne s'imagine pas un tel état de choses en province de Québec.

Nous osons croire que M. Carrier est un peu trop pessimiste, bien que nous admettions qu'il y ait un peu de vrai dans ses paroles.

Les trois frères Lessard et M. Fontaine ont formé une compagnie pour exploiter un moulin à scie, à bardeaux et à farine. Ce moulin sera établi sur leur propriété, section 8-56-10. Ces messieurs espèrent être en mesure de remplir leurs ordres vers le commencement de décembre; ils n'ont pas l'intention de se déranger de leur place de tout l'hiver.

A ces jeunes gens entreprenants et remplis d'initiative, nous souhaitons le meilleur succès, en demandant à nos concitoyens de ne pas leur marchander l'encouragement le plus large. Ce genre d'industrie répond à une des premières nécessités du cultivateur et l'entreprise de MM. Lessard et Fontaine permettra à tous de se procurer de la farine et du bois facilement et à un prix modéré. Nous les en remercions d'avance.

Les droits du français au Canada

M. Rowell, le nouveau chef de l'opposition libérale au parlement provincial d'Ontario, vient d'encourager publiquement le groupe de son parti qui mène actuellement une campagne acharnée contre les écoles françaises d'Ontario.

Le "Star", de Montréal, critiquant l'attitude de M. Rowell, publie un magistral article, en défense du français, dont nous traduisons les extraits suivants:

"Quand M. Rowell déclare que "l'anglais est la langue officielle sur ce continent", il oublie son propre pays. Non, l'anglais n'est pas la seule langue officielle du gouvernement sous lequel il vit, non plus que des cours de justice devant lesquelles il peut comparaître, ou de la province de Québec, qui est le château-fort de son parti. Nous, Canadiens, sommes réellement fortunés de posséder deux langues officielles et nous ne devrions jamais, sous ce rapport, livrer notre droit de naissance, pour recevoir en retour ce droit d'aînesse que les adorateurs de l'uniformité ont toujours à nous offrir.

"Libéraux et conservateurs, dans l'Ontario, peuvent se rappeler ce fait: Aucun parti politique n'a jamais réussi, dans ce pays, ou même dans une province seulement, avec un programme comportant la négation des droits de la minorité, soit la minorité qui parle français, ou la minorité qui s'agenouille aux autels catholiques romains."

Cet article d'une inspiration élevée et d'un large esprit pourrait être médité avec fruit par un bon nombre de nos compatriotes de langue anglaise.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur droit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans la voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district peut en acheter un dans certains districts, aux conditions suivantes

Prix $3.00 l'acre. Devoirs :— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans ; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

Charbon.— Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre ; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable d'une mine.

W. W. CORY
Député ministre de l'Intérienr.

N.B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

7 **LES DEUX EPOUSES**

Evitant soigneusement de le regarder, par discrétion, le comte Christian se levait. Et, enveloppé d'une robe de chambre de flanelle blanche, au large monogramme brodé en soie rouge sur le côté gauche, il alla et vint dans la pièce, fumant une cigarette avant de passer dans son cabinet de toilette.

Et, ce faisant, il bavardait, avec sa grâce de mondain, sa prolixité de cercleux très écouté, enchanté de son auditeur retrouvé, secrètement attendri de la mansuétude avec laquelle il avait accueilli le rebelle, la joie de son triomphe le portant à toutes les indulgences.

Très grand, assez fort, sans être le moins du monde obèse, le front carré, un peu dégarni, le teint frais, une forte barbe blonde striée de blanc qu'il portait assez longue, Christian de Baudrihaye avouait avec coquetterie ses cinquante-quatre ans afin de les entendre contester sincèrement, car il avait l'apparence jeune.

Il incarnait le type parfait du gentilhomme de l'ancien temps, chatouilleux sur le point d'honneur, chasseur enragé, fanatique du cheval. Il joignait à ses qualités un modernisme suffisant et le vernis, l'élégance matérielle et intellectuelle de l'homme qui fréquente les meilleurs salons.

Il s'était fait l'éducateur de son neveu et tirait vanité de son élève jusqu'au jour de l'escapade de celui-ci qui les avait brouillés.

En un quart d'heure, Armand, si dépaysé naguère, était remis au courant de la chronique sportive, mondaine et demi-mondaine.

Pendant deux ans, il avait vécu étranger à ce cycle spécial sans le regretter ; néanmoins, aujourd'hui, malgré lui, il s'y plongeait avec les délices du voyageur qui rentre enfin dans son Paris, après de longs mois d'absence.

De nouveau, les menus potins de cercle le passionnaient ; il écoutait avec curiosité les racontars concernant telle ou telle femme ; les on-dit sur le pouf d'un certain banquier ; riait aux aventures de l'un, haussait les épaules à propos du duel de celui-ci, approuvait le projet de réunions hippiques où les dames seraient admises comme concurrentes proposé par un grand ami du comte Christian.

Enfin, il était rentré dans son personnage oublié depuis son mariage avec la pauvre bohémienne qui l'avait entraîné hors de son milieu pour leur malheur à tous deux.

Sa toilette terminée, vêtu d'un correct complet gris fer, sa cravate bleu foncé piquée d'un rubis sans monture apparente, Christian de Baudryhaye qui, par une pudeur moins rare chez les hommes que parmi les femmes s'habillait toujours seul, décréta :

—Tu vas venir aux écuries voir ma nouvelle acquisition... une jument cerise, une merveille !...

Puis tu monteras t'habiller chez toi .. Tout est resté comme tu l'as laissé et tu trouveras certainement de quoi remplacer avec avantage ta défroque actuelle...

Et, Armand ayant un geste mortifié, il ajouta en riant :

—Tu as tout au plus l'air de mon secrétaire, tu sais ! —Après, nous passerons au cercle où nous déjeunerons. —Ils ont un vin de Bourgogne en ce moment !... — Et, à trois heures... Ma foi, tu tombes joliment bien aujourd'hui ! tu m'accompagneras avenue de Neuilly où j'ai rendez-vous chez Rudell pour faire choix d'une automobile...

Armand se récria.

—Une auto, vous, mon oncle ?..

—Mon Dieu oui, je verse dans le travers à la mode... J'y ai mis le temps, mais m'y voici comme tout le monde ! —Tout cela nous conduira bien jusqu'à l'heure du dîner.—Ah ! je t'emmène chez la douairière de Clameroy... elle sera enchantée de te revoir... il n'est pas de semaine où elle ne demande de tes nouvelles, et si tu as l'intention de revenir bientôt d'Orient.

Il s'arrêta, pour reprendre en soulignant sa phrase :

—Car, n'oublie pas que, pour tout le monde, tu t'es plongé pendant deux ans dans les délices des contrées chantées par les poètes arabes... Syrie, Perse et Inde, à ton choix...

Une gravité, une angoisse étaient revenues en Armand.

—Mon oncle, fit-il, la voix tremblante, je ne saurais vous accompagner ce matin... Ne m'en veuillez pas ; mais là-bas, quelqu'un attend, souffre !...

D'un geste vif, le comte Christian fit jouer l'ouverture d'un meuble en acajou foncé, une sorte de bureau-secrétaire très compliqué. Et, dans un tiroir, il prit une enveloppe cachetée qu'il tendit à Armand.

—C'est juste, dit-il avec précipitation. Voici dix mille francs préparés depuis longtemps pour cette destination... Va les porter, je déjeunerai sans toi...

—Mais je compte que tu seras ici de bonne heure pour t'apprêter... Tu sais que Mme de Clameroy dîne à sept heures et demie précises et qu'elle n'aime pas que l'on arrive en retard... Je ne partirai qu'avec toi...

Armand s'inclina.

—Je serai prêt, mon oncle.

Le comte insista, sérieux.

—Tu me le promets ?

—Je vous en donne ma parole d'honneur, répondit le jeune homme non moins grave.

Sous ces paroles, en apparence banales, toute la vie d'Armand se décidait.

Christian le comprenait bien ainsi. Un sourire de triomphe s'épanouit sur ses fortes lèvres sensuelles.

—Alors, va ! fit-il avec bienveillance.

—Je t'en prie !... passe là-haut avant de sortir et change au moins de bottines !... Quand cela ne serait que pour mon concierge !...

Le jeune homme lui répondit en riant :

—Oui, oui !...

Et il gravit lestement l'escalier, rentré dans le passé, ayant enjambé en un instant les deux ans écoulés, à l'ineffable bonheur, aux cruelles transes.

Là-haut, son ancien appartement conservé scrupuleusement dans l'état où il était, quand le jeune homme l'avait quitté, l'émut comme un ami retrouvé.

Un flot de gratitude l'envahit.

—Mon bon, mon excellent, mon bien cher oncle ! s'écria-t-il tout haut en pleurant de joie et d'attendrissement.

Pas un instant il n'avait consenti à réfléchir, n'avait voulu se demander à quel prix le pardon, la réconciliation étaient achetées. Il s'était refusé à démêler ce que sous-entendait le silence prudent du comte de Baudrihaye.

III

LES INQUIETUDES DE GILLETTE.

Lorsque le cheval du fiacre, exténué par la montée de la Butte parvint péniblement au tournant de la rue, Armand de Baudrihaye, excédé de son allure lente, ouvrit la portière et sauta précipitamment à terre, jetant quarante sous dans la main du cocher.

—C'est bien, cela suffit... Je suis rendu !... Je n'ai plus besoin de vous.

Et, il courut plutôt qu'il ne marcha jusqu'au magasin d'épicerie.

Madame Daillot était assise à sa caisse, des lunettes sur le nez, très attentionnée à relever des mailles échappées dans un ouvrage de tricot.

Elle sursauta à l'entrée en tempête d'Armand.

—Oh ! Dieu saint ! s'exclamat-elle, est-il possible de faire peur au monde comme cela !...

Sans parler, le jeune homme avait fouillé dans la poche intérieure de son veston et tiré de l'enveloppe déjà éventrée remise par son oncle, un papier qu'il posa sur le cuir éraillé du vieux comptoir.

La bonne femme se courba, émue à la vue du billet.

—Qu'est-ce que c'est que ça ?..

Puis elle eut une sorte de suffocation. Tout le sang s'enfuit de ses joues couperosées qui verdirent.

—Non, je me trompe ! balbutia-t-elle presque inintelligemment.

Armand souriait.

—Mais non.

—Ça n'est pas possible !... Ça n'est pas un billet de mille francs.

—Vous ne faites point erreur, madame Daillot, c'est bien mille francs...

—Pour moi ? fit-elle incertaine.

—Sans doute... Je ne crois pas que nous vous devions plus que cela... Cependant, si nous avons dépassé ce chiffre, vous me le direz... A présent, grâce à Dieu, je suis à même de vous dédommager....

Elle jeta son tricot, enleva ses lunettes et les précipita dans un tiroir de la caisse.

—Vous me croirez si vous voulez, M. Armand ! fit-elle avec un éclat. Mais, je vous jure que jamais jusqu'à cette heure et dans toute ma vie je n'avais touché ni vu de billet de mille francs... Et, encore à présent, voyez-vous, je ne peux pas m'imaginer qu'un malheureux chiffon de papier, si faible, représente une pareille somme !...

Ah ! Jésus, si par hasard on allait l'égarer !... le brûler !...

Armand se ravisait.

—Mais, au fait, je ferais mieux de vous donner la somme en billets de cent francs. Celui-ci vous sera peut-être incommode à changer dans ce quartier.

Mme Daillot l'arrêta, au moment où il portait la main à son veston dans lequel il avait remis l'enveloppe.

—Non ! laissez-le moi !... Il me fait peur, ce billet, mais je veux quand même le garder... Oh ! tenez, il me pousse des goûts d'avarice !... Vrai, il me semble que jamais je ne pourrai m'en séparer !...

Puis, saisie par une autre pensée, sa curiosité mise en éveil.

—Vous voilà donc sorti de peine, M. Armand ? C'est sans doute votre oncle avec qui vous vous êtes reconcilié ?

Le visage d'Armand exprima une vive contrariété.

—Gillette vous a donc parlé de ma famille, madame ? s'écria-t-il avec une brusque colère.

Mme Daillot se hâta de réparer avec adresse la gaffe qu'elle venait de commettre.

—Pas autrement que de me dire que vous aviez un parent fort riche avec lequel vous étiez en froid pour l'instant..

Et, elle ajouta, avec une indifférence assez bien jouée pour tromper le jeune homme :

—Alors, vous voyant en fonds, il était assez naturel que je suppose que vous êtes rapapillotés tous deux, n'est-ce pas ?

Rassérénée, Armand fit un signe de tête affirmatif.

(A suivre).

LA POLITIQUE EXTERIEURE

Georges V, Empereur des Indes.

Salués par les acclamations de tout un peuple, le roi et la reine d'Angleterre se sont embarqués, samedi, à Portsmouth. Le vaisseau qui les porte avec leur fortune vogue en ce moment sur la vaste mer vers les pays d'Orient. Après avoir reçu l'investiture à Londres comme roi et reine de la Grande-Bretagne, Leurs Majestés vont se faire couronner empereur et impératrice des Indes à Delhi même, la cité impériale de leurs fastueux prédécesseurs, les Grands Mogols.

L'importance historique de ce voyage du roi Georges et de la reine Marie n'échappe sans doute à personne. Pour la première fois, le peuple hindou recevra son souverain. Edouard VII et Georges V ont visité les Indes, mais ils n'étaient alors l'un et l'autre que princes de Galles, héritiers de la couronne. Lorsque la reine Victoria fut proclamée Impératrice des Indes, en 1877, elle ne pouvait songer à entreprendre un aventureux voyage de trois mille lieues et son couronnement se fit par procuration à Delhi, le vice-roi, lord Lytton, recevant l'investiture impériale en son nom. De même Edouard VII fut couronné par procuration en 1903, au fameux Durbar que présidait Lord Curzon.

En allant lui-même recevoir la couronne sous les yeux des Hindous, avec l'Impératrice à ses côtés, George V tente une expérience hardie. L'on sait trop qu'il règne aux Indes, depuis longtemps, un sérieux malaise. Cette immense colonie britannique renferme une population de trois cent millions d'Indiens et chacun devine quelle lourde tâche c'est de gouverner une pareille fourmillière humaine.

Malgré la répression énergique de la révolte des Cipayes en 1858, l'esprit de sédition fermente toujours sous la cendre. Des famines désastreuses et les fautes de quelques vice-rois malhabiles ont aggravé la situation. D'ailleurs, comme tous les autres peuples de l'Orient, les Hindous s'européanisent rapidement. Sous l'inspiration d'agitateurs habiles, ils demandent une plus grande part dans le gouvernement de leurs propres affaires, ils se plaignent d'être placés sous une tutelle excessive, de n'être pas traités comme les autres sujets britanniques. Bref, tout le monde con- [illegible]nt que le problème hindou est un des plus sérieux auxquels ait à faire face l'Empire britannique à l'heure présente. Il en a été longuement question à la dernière Conférence impériale.

Sans aucun doute, l'Angleterre ne peut songer encore à accorder aux Hindous un gouvernement constitutionnel et autonome, mais elle s'applique autant que possible à alléger le poids de son joug. Des réformes nombreuses ont été accomplies depuis quelques années dans le gouvernement des Indes.

Mais ceux qui président aux destinées de l'Empire ont cru qu'il fallait aussi faire quelque chose pour frapper l'imagination orientale, et c'est pourquoi ils ont engagé Georges V à se faire couronner en personne à Delhi. L'on se propose de donner au prochain Durbar une magnificence inouïe, afin de laisser aux Hindous une impression profonde de la puissance de leur empereur. En un mot, Georges V s'en va à Delhi, disons-le sans crainte, un peu comme le duc de Connaught est venu à Ottawa. Sa royale présence aux Indes devra flatter les Hindous et créer un renouveau de loyauté. Il sera très intéressant de suivre les effets du prochain Durbar de Delhi sur la situation politique de l'Inde.

LA PLUS-VALUE DES TERRES DE L'OUEST.

On vient de rendre publique une statistique qui permet de se faire une idée exacte de l'augmentation graduelle de valeur des terres de l'Ouest grâce à la politique de progrès suivie au cours des dix dernières années par le gouvernement Laurier.

Cette statistique est fournie par la compagnie "Canada North-West Land," qui achète et revend aux colons des terres des compagnies de chemins de fer, concurremment avec les "homesteads" du gouvernement.

Les meilleures terres, celles qui sont les plus rapprochées des chemins de fer, ont, naturellement, été vendues les premières, et celles qui se so t vendues dans les dernières années sont plus éloignées des voies de transport. L'augmentation des prix n'en est que plus remarquable.

Voici ce tableau:

Année	Prix moyen par acre.
1901	$5.44
1902	5.73
1903	6.25
1904	6.64
1905	6.62
1906	9.82
1907	11.33
1908	11.13
1909	11.39
1910	12.02

Ce sont les prix moyens de vente de terres non défrichées.

Les terres défrichées, en plein rapport et pourvues de maisons, granges, etc., atteignent des prix qui rivalisent avec ceux des meilleures terres de l'est.

LES ELEVATEURS A GRAIN.

Le gouvernement canadien a promis d'étudier bientôt la demande des habitants de l'Ouest canadien à l'effet de mettre sous le contrôle du gouvernement les élévateurs à grain qui servent d'entrepôts à 'a tête des Grands Lacs. L'achat de ces entrepôts coûterait de dix à quinze millions de dollars.

UNE REQUETE DE LA SASKATCHEWAN.

Le gouvernement de la Saskatchewan vient d'envoyer une requête à l'hon. R. L. Borden, établissant qu'en 1906 cette province a demandé l'extension de ses frontières jusqu'à la Baie d'Hudson. Le gouvernement de Saskatchewan a pris cette initiative devant l'assurance donnée par le Cabinet fédéral, au gouvernement du Manitoba, d'étudier la question de l'extension des frontières de cette province.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1885 Hebdomadaire
Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tél. 1675.

EDMONTON, ALTA., JEUDI, 23 NOVEMBRE, 1911.

Deux questions importantes

L'ASSURANCE PROVINCIALE CONTRE LA GRÊLE.

Une taxe sur les terrains détenus pour la spéculation.

L'ouverture prochaine du parlement provincial remet d'actualité diverses questions importantes pour les fermiers.

Sur le nombre il en est deux dont nous voudrions dire quelques mots, aujourd'hui, pour les signaler à l'attention de nos législateurs.

Nous voulons parler de l'assurance provinciale contre la grêle et de l'établissement d'une taxe spéciale sur les terrains détenus par les spéculateurs.

On sait généralement que le gouvernement provincial a établi une assurance contre la grêle pour le bénéfice des fermiers d'Alberta, mais cette entreprise n'a pas donné, jusqu'à présent, les résultats satisfaisants que l'on est en droit d'en attendre.

Il est bien évident que cette initiative du gouvernement n'a pas reçu, parmi la population rurale, tout l'encouragement auquel elle a droit.

Peu nombreux sont les fermiers qui ont eu recours à cette protection contre les dégats possibles de la grêle.

Il en résulte que le faible montant des primes payées au trésor provincial ne permet que de verser une indemnité fort modique, aux assurés, lorsque la grêle dévaste leurs champs.

Pour que le gouvernement soit en mesure de verser aux fermiers une somme qui les rémunérerait, sinon aussi fortement que l'aurait fait la vente de leur récolte, du moins d'une façon leur permettant de faire honneur à leurs obligations financières et de ne pas subir de retard dans le développement de leur ferme, il faudrait que le montant des primes versées au Trésor provincial soit pour le moins quintuple de ce qu'il est à l'heure actuelle.

Or, le problème se pose de savoir s'il ne serait pas opportun pour remédier à cette situation de rendre l'assurance sur la grèle en quelque sorte obligatoire en faisant payer la prime par l'établissement d'une légère taxe sur toutes les terres en culture.

Encore que cette taxe serait modique elle ferait affluer une somme considérable dans les coffres de la province qui permettrait de verser aux fermiers subissant des dommages du fait de la grêle, une somme raisonnable.

La question mérite d'être envisagée sérieusement et nous la soumettons à l'étude de nos législateurs.

La seconde mesure que nous envisagions au début de cet article est l'établissement d'une taxe sur les terres détenues pour la spéculation.

Cette question a déjà fait l'objet de longues discussions et s'impose par elle-même.

Il est en effet d'une iniquité flagrante de frapper d'une taxe semblable les terres cultivées et celles qui sont tenues en friche dans le simple but de profiter de la plus-value.

C'est la mise en culture qui, dans une large mesure, fait augmenter le prix des terres. Le fermier est donc le propre artisan de la fortune des spéculateurs.

D'un côté nous avons le fermier payant ses propres taxes et contribuant aux progrès du pays, en développant sa ferme, de l'autre nous avons le spéculateur payant une taxe semblable à celle du fermier mais ne faisant absolument rien dans l'intérêt du pays, retardant même son développement en tenant en friche d'immenses étendues de terrain.

Ne serait-il pas juste que l'on force ce spéculateur à faire sa part dans le travail de mise en valeur de notre pays en le frappant d'une taxe supplémentaire dont le produit pourrait être appliqué à améliorer les routes du voisinage?

Nous sommes certain que cette mesure, si elle était soumise à un référendum, obtiendrait une forte majorité et que les spéculateurs seraient tout disposés à accepter de bonne grâce un léger impôt de ce genre dont le produit serait, en somme, appliqué à obtenir un développement plus rapide du pays.

En dehors même de son avantage matériel qui est loin d'être négligeable, cette mesure aurait une signification morale, elle remédierait à une situation dont l'iniquité est flagrante: l'obligation pour le fermier de travailler à faire la fortune du spéculateur en développant peu à peu le pays, sans que celui-ci soit astreint à aucune charge en retour.

Nous espérons qu'il se trouvera un député en Chambre pour demander que ces deux questions soient discutées et reçoivent une solution pratique.

Echos et commentaires

Le nouveau président de la Cahmbre des Communes, le Dr. Sproule, orangiste fameux par sa haine anti-française et anti-catholique, apprend actuellement le français!...

Qu'on se rassure, le docteur ne prépare pas sa conversion au nationalisme cher à M. Bourassa, il étudie notre langue tout simplement pour pouvoir remplir ses nouvelles fonctions tel que la loi l'exige, et celle-ci prévoit en effet qu'une fois par semaine la prière par laquelle commencent les travaux quotidiens de la Chambre sera dite en français.

Le Dr Sproule sera également appelé, de temps à autre, à lire des avis de motion en français; et il accepte de fort bonne grâce, dit-on, de s'initier aux beautés de la langue de Bossuet...

• • •

Il y a une disette de charbon dans la capitale d'Alberta!..

Beaucoup de nos concitoyens n'ont pu obtenir la livraison du précieux combustible durant les jours froids que nous venons de traverser et quelques-uns ont dû aller vivre à l'hôtel, se résignant difficilement à dîner, revêtus d'une épaisse fourrure.

Un rapport géologique du gouvernement fédéral déclare que plus de 60 milliards de tonnes de charbon gisent dans le sous-sol de la province.

Il serait intéressant qu'un enquête soit instituée pour rechercher sur qui retombent les responsabilités de la situation actuelle...

• • •

La conférence faite par M. Cornwall sur les ressources du Nord, dont nous avons donné un bref compte-rendu dans notre numéro de la semaine dernière, remet d'actualité la question du développement de cette région

Une voie ferrée d'Edmonton au FortMcMurray rendrait un réseau fluvial de quatre mille milles tributaire de la capitale d'Alberta.

Se fait-on une idée exacte de la prospérité que ce réseau, couvrant un pays riche en terrains agricoles, en minerais, en bois, etc., amènerait dans notre ville?...

C'est alors qu'Edmonton pourrait être véritablement nommée la "reine du Nord."

• • •

Dans un récent article, notre confrère le "Bulletin", d'Edmonton, admet que la construction d'une voie ferrée vers la rivière La Paix reviendrait, au minimum, à $20,000 par mille.

Pourquoi ce même journal prétendait-il, l'an dernier, que le coût de la construction de la voie ferrée du Fort McMurray devrait être beaucoup inférieure à ce chiffre? Les régions traversées sont identiques.

• • •

Le capital français afflue en Colombie Britannique.

Notre confrère, "The Canadian Finance" annonce que M. André Lazard, de la maison Lazard frères, de Paris, vient de placer une somme de $3,000,000 dans les houillères de l'Ile de Vancouver.

Il y a deux mois, M. Georges Barbey, représentant un groupe de capitalistes français, a également placé des millions dans la propriété foncière de Victoria et de Vancouver.

Il serait à désirer qu'une campagne fut entreprise en France pour attirer l'attention des capitalistes français sur les occasions de placements financiers offertes par la province d'Alberta, à tout le moins aussi avantageuses que celles de Colombie Britannique.

Cette initiative pourrait être prise soit par le gouvernement provincial, qui mène une campagne de propagande semblable aux Etats-Unis ou par le "Board of Trade" de notre ville.

Nous croyons pouvoir affirmer que les résultats obtenus compenseraient au centuple les frais relativement modiques d'une telle campagne.

Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur ce sujet dont n'ont pas le droit de se désintéresser ceux que ne laissent point indifférents le développement de nos ressources, développement trop restreint jusqu'à ce jour par suite du manque de capitaux.

IL Y A DES PROFITS A FAIRE

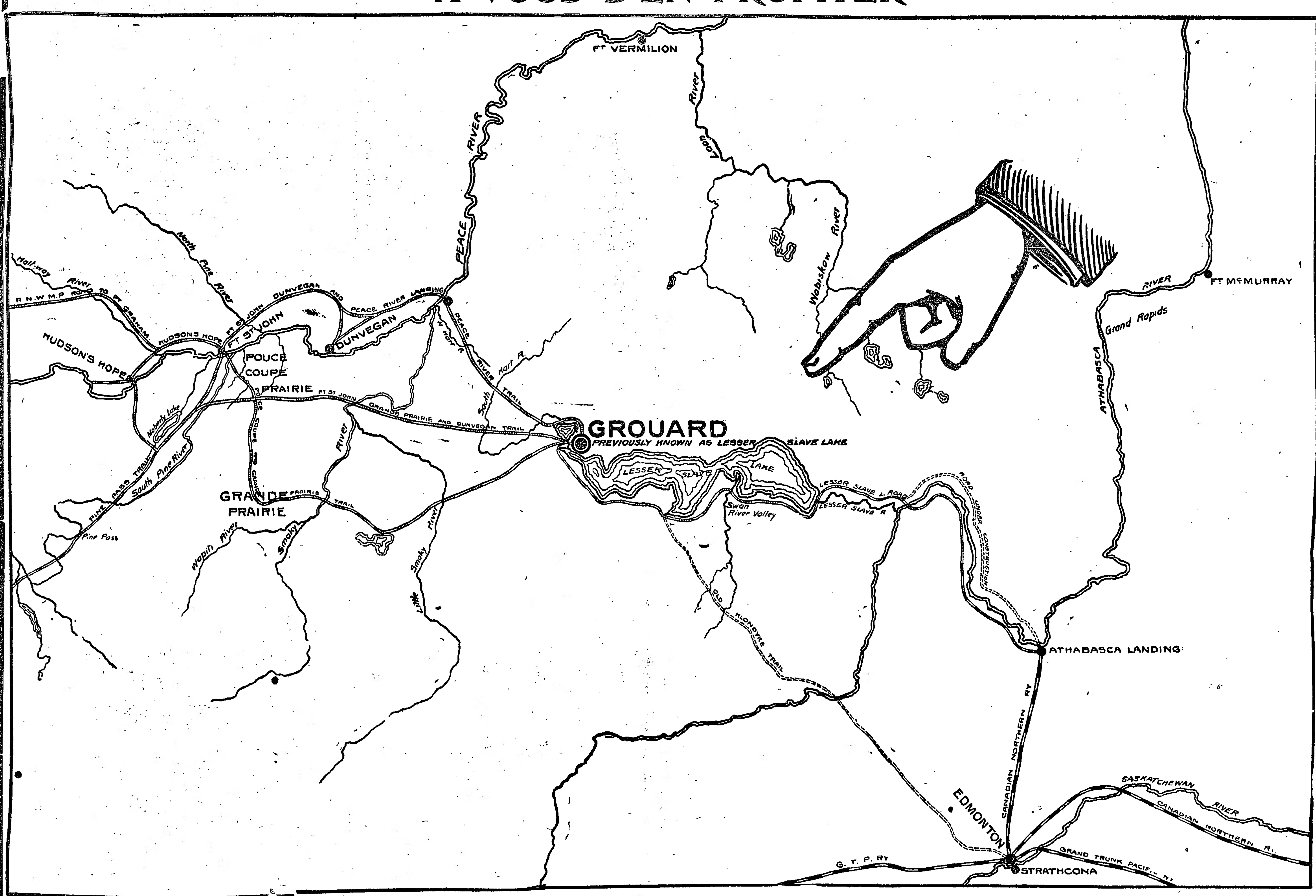
pour celui qui achète maintenant dans GROUARD (Petit Lac des Esclaves)

Pour l'HOMME d'affaires, le FERMIER, le CAPITALISTE

Ce n'est pas une Subdivision ou un site de ville proposée, c'est en plein dans le CŒUR de la ville

LISEZ son histoire, ETUDIEZ ses ressources, REGARDEZ la carte géographique, et de suite vous vous convaincrez de son avenir

A VOUS D'EN PROFITER



DEUX LIGNES DE CHEMINS DE FER PROPOSEES.

GROUARD a une population d'environ 450 habitants.

GROUARD est le siège d'un évêché catholique.

GROUARD est le siège d'un évêque anglican, et il y a aussi un ministre méthodiste résidant.

GROUARD possède un bureau de poste, bureau de télégraphe du gouvernement, bureau météréologiste, téléphone, police montée (à cheval), deux docteurs, pharmacie, boulangerie, boutiques de forge, maisons de pension, moulins à scie, bureau principal des terres du gouvernement pour le district de la fameuse rivière La Paix. Les magasins sont ceux de la Compagnie de la Bait d'Hudson, de Révillon Bros., Peace River Trading and Land Co., V. Maurice. La Banque de Commerce vient de s'y établir, et une autre Banque y a déjà acheté ses terrains. Un hôtel doit bientôt être bâti.

Du 23 juillet au 31 septembre, cette année, 284 homesteads ont été pris au Bureau des Terres de **GROUARD**.

Il n'est pas nécessaire de répéter ici ce qui se passe et s'est passé dans l'achat de **LOTS** dans nos jeunes **VILLES** florissantes de l'Ouest canadien.

Maintenant si quelqu'un vous dit que cette propriété n'est pas désirable ou que ces déclarations ne sont pas fondées, faites usage de votre jugement et. examinez avec **SOIN**, non seulement la **LOCATION** et les **PRIX**, mais aussi les moyens de communications, lorsque le chemin de fer Canadien Nord sera complété d'ici à Athabasca Landing, au lieu de vous laisser circonvenir par des **GENS** qui ont toujours des **CRITIQUES** pour les propositions qui sont mises sur le marché.

Décidez-vous immédiatement si **VOUS** voulez prendre part aux meilleurs **LOTS** et aux plus bas **PRIX**, et plus tard **VOUS** rirez de ceux qui pensent qu'ils savent tout, et qui refusent de profiter d'OCCASIONS excepionnelles quand elles leur sont offertes.

PRIX ET CONDITIONS

35	lots @	**$250.00**	**$35.00**	comptant,	**$15.00**	par mois
90	"	**200.00**	**30.00**	"	**12.00**	"
100	"	**150.00**	**25.00**	"	**10.00**	"
100	"	**100.00**	**20.00**	"	**8.00**	"
200	"	**80.00**	**15.00**	"	**5.00**	"

$25.00 extra pour les coins des lots de $250.00
15.00 extra pour les coins des lots de $200.00
10.00 extra pour les coins des autres lots

Celui qui achètera un coin devra acheter le lot suivant

IMPORTANT—Pas d'intérêt à payer. Extension de temps pour la balance des paiements en cas de maladie. 10% d'escompte pour les paiements comptants.

Pour plans, etc., veuillez écrire à

L. ARSENAULT & CIE.

Téléphone 4227 - - - - - 136 Avenue Jasper Ouest, EDMONTON, Alta.

COWAN'S PERFECTION COCOA
(MAPLE LEAF LABEL)

est du pur cacao—avec toutes les propriétés nutritives— et le parfum et le goût délicieux des meilleures gousses de cacao.

FAITES-VOUS USAGE DU COWAN?

Billets d'excursions
POUR LES
ETATS-UNIS

De toutes les gares à l'Ouest de Winnipeg, en MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA.
Par le chemin de fer CANADIAN NORTHERN
à destination de
Duluth, Min. St-Paul, Min.
Minnéapolis, M. Milwaukee, Wis.
Chicago, Ill. Omaha, Neb.
St-Louis, Mo. Kansas City, Mo.
Sioux City, Ia.
Billets en vente quotidiennement du 1er Décembre au 31, inclusivement. Validité de 3 mois.

Pour tous renseignements s'adresser au plus proche agent du C. N. R. ou écrire à
JOS. MADILL.
Agent des voyageurs pour le CNR
115 Jasper E. Tél. 1712
EDMONTON,

CHIQUEZ LE TABAC MAPLE SUGAR
FABRIQUE PAR LA
ROCK CITY TOBACCO CO
QUEBEC MONTREAL

ON DEMANDE—des agents pour vendre les lots d'une nouvelle subdivision de Strathcona, qui sera bientôt mise sur le marché. Un bon vendeur pourrait se faire un gros revenu après ses heures de travail. S'adresser par lettre à M. P. O. Leclair, Hôtel Richelieu, Edmonton.

ON DEMANDE—deux filles de cuisine. S'adresser de suite à l'hôtel Brunswick, Deuxième rue, Edmonton.

UNE FEMME pouvant faire ménage et lavage dans maison privée serait employée 6 jours par semaine pendant toute l'année. S'adresser aux bureaux du *Courrier de l'Ouest.*

UN HOMME, sobre et bon travailleur désire emploi dans maison comme chauffeur de fournaise, veilleur de nuit ou tout autre emploi à l'intérieur. S'adresser au "Courrier de l'Ouest."

A VENDRE à de bonnes conditions, une terre de 160 acres, sur la section 18, Tp. 52, Rg. 26, à trois milles au sud de Spruce Grove Center. S'adresser au *Courrier de l'Ouest.*

L'HISTOIRE D'UNE VILLE EPISCOPALE

Comment fut fondée Régina.

Les cérémonies du sacre de Mgr Mathieu, le nouvel évêque du diocèse de Régina, mettent cette ville de la Saskatchewan du Sud au premier rang de l'actualité.

Il peut donc être de quelque intérêt de rappeler brièvement comme fut fondée la ville qui vient d'être promue au rang de siège épiscopal.

Il y a moins d'un demi-siècle l'emplacement où s'élève aujourd'hui Régina était connu des sauvages Cris, qui fréquentaient la région, sous le nom de "Oskana Ka Sasteki", nom barbare que les métis français traduisaient par "tas d'os".

Il y avait en effet un énorme tas d'os à l'endroit où le chemin des chasseurs de buffalos traversait une petite coulée; ces os appartenaient sans doute à des buffalos, bien que quelques uns prétendent que c'étaient des ossements humains, provenant des nombreuses victimes faites, quelques années auparavant, dans une tribu indienne par la petite vérole.

Quoi qu'il en soit dans un pays où il n'y a ni arbre, ni colline, un simple tas d'os était de nature à attirer l'attention des voyageurs, indiens ou blancs, et l'endroit fut baptisé "Tas d'Os." ..

Le "Tas d'os" indiquait un point d'arrêt pour la halte de midi, car il y avait toujours de l'eau; néanmoins on y campait rarement car il n'y avait pas la moindre parcelle de bois et l'on ne pouvait obtenir du feu qu'en utilisant la fiente de buffalos.

Le "Tas d'os" joua un rôle historique dans les annales du Nord-Ouest car ce fut au bord du creek de ce nom que le fameux chef Sioux "Sitting Bull" campa avec deux mille guerriers, lorsqu'il fuyait devant les troupes fédérales des Etats-Unis, après avoir massacré l'armée du général Custer, au Montana.

Ce fut après avoir campé au "Tas d'os" que "Sitting Bull" se rendit à Qu'Appelle, où ses guerriers durent, pour ne pas mourir de faim, vendre leurs chevaux ainsi que toutes les dépouilles prises à l'ennemi après leur victoire du Montana.

Au printemps de 1881 eut lieu la dernière grande chasse aux buffalos sur l'emplacement occupé par la nouvelle ville épiscopale; cette même année M. Dewdney fut envoyé par le gouvernement de Sir John A. McDonald pour choisir l'emplacement de la future capitale des territoires de l'Ouest.

N'ayant pu acheter un terrain suffisamment étendu au Fort Qu'Appelle, M. Dewdney choisi l'emplacement du fameux "Tas d'os" et il baptisa la future ville du nom de Régina.

En 1882 un Canadien-français du nom de Pascal Bonneau, ayant pris un contrat pour la construction de la voie ferrée du C. P. R., était campé à Régina.

Sur sa demande le Rév. P. Hugonard, de Qu'Appelle, vint à Régina pour célébrer la messe en présence de ses hommes dont la plupart étaient canadiens-français. La messe fut célébrée sous une tente; c'était la première fois que le Saint Sacrifice était consommé sur l'emplacement de la ville épiscopale de Mgr Mathieu. On voit que celle-ci a des titres pour donner asile à un prélat canadien-français.

La première église du nouveau diocèse fut également bâtie par un prêtre canadien-français, le Rév. M. Richot; cette église fut construite à Lebret, en 1865, sur un emplacement choisi par Mgr Taché.

Au bout de deux années d'existence, la nouvelle mission fut confiée aux Oblats qui y résident depuis.

Ajoutons que Régina est la troisième ville de l'Ouest pour l'importance de la population; elle vient immédiatement après Winnipeg et Calgary, avec plus de trente mille habitants.

AMUSETTES.

Répéter sans se tromper et le plus vite possible les phrases suivantes:

Sache qu'un chasseur suisse a chassé chez sa soeur une si sèche chatte qu'en sautant six chassis où seize choux séchaient, sans que le chat le sache, elle chut aussitôt.

—Combien sont ces six saucissons? Ces six saucissons sont six sous. Si ces six saucissons sont six sous, choisissez ces six saucissons-ci et ces six saucissons-là.

—Je préfère les fruits cuits aux fruits frits et aux fruits crus, mais je préfère les fruits crus aux fruits frits non aux fruits cuits.

Si j'étais petite pomme d'api, je me dépetite pomme d'apierais comme je pourrais. Et vous si vous étiez petite pomme d'api, comment dépetite pomme d'apieriez-vous?

LA FEMME DANS L'INDE.

Le gouvernement anglais vient de publier les résultats du recensement effectué l'an dernier dans l'Inde.

Il y a dans ce pays 250,000 petites filles de moins de cinq ans qui ont déjà contracté mariage: les épouses de moins de dix ans sont au nombre de deux millions, six millions est le chiffre des femmes mariées ayant de 10 à 15 ans; quant à celles dont l'âge est compris entre 15 et 20 ans, c'est à 9 millions qu'on en estime le nombre.

Ces mariages, on le pense bien, ne sont pas tous d'inclination; si précoces que soient les petites Hindoues, à 10 ans leurs jeux préférés n'ont rien à voir avec l'amour. Ces mariages sont tout bonnement des opérations commerciales arrangées par les parents car la coûtume veut qu'un père achète à sa fille un mari dans le plus bref délai. Ceux qui négligent ce devoir commettent une faute, égale aux plus grands crimes qui les exposent en ce monde à la réprobation publique et, dans l'autre à de terribles châtiments.

La cérémonie célébrée, la jeune épouse est rendue à sa famille qui la livre à l'époux quand elle a 10 ou 12 ans. On compte ainsi dans l'Inde des millions de fillettes qui sont mères à 13 et grand-mères à 25 ans.

La condition de ces femmes est d'ailleurs des plus pénibles. La naissance d'une fille est considérée comme une calamité, puisqu'il faudra lui trouver une dot; aussi, malgré la surveillance de la police, et la rigueur des lois, l'infanticide est-il fréquent.

BONNE FARCE.

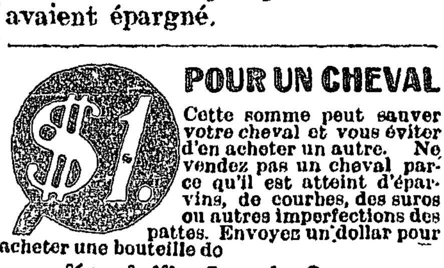
Un homme creusait un puits et, après qu'il eut creusé à quelques pieds, il s'aperçut, le lendemain, en revenant à son travail, qu'un éboulement avait détruit tout son ouvrage de la veille.

Sans se laisser déconcerter, notre homme jeta d'abord un coup d'oeil circonspect autour de lui et, n'ayant aperçu personne, il retira son couvre-chef et sa veste qu'il déposa à terre: puis il alla se blottir dans un fourré, à peu de distance du puits.

Bientôt les passants remarquèrent que le puits s'était effondré, et voyant la casquette et la veste, en conclurent que le malheureux puisatier avait péri, enseveli sous les décombres.

Aussitôt les secours s'organisèrent et après quelques heures d'un travail acharné on arriva à creuser jusqu'à l'endroit où notre homme s'était arrêté la veille. Comme on s'étonnait de ne pas retrouver le cadavre supposé du puisatier, notre homme, qui avait observé toute la manoeuvre tapi au fond de son taillis, en sortit tout guilleret et s'empressa de venir remercier ses prétendus sauveteurs pour le surcroit de besogne que ceux-ci lui avaient épargné.





POUR UN CHEVAL

Cette somme peut sauver votre cheval et vous éviter d'en acheter un autre. Ne vendez pas un cheval parce qu'il est atteint d'éparvins, de courbes, des suros ou autres imperfections des pattes. Envoyez un dollar pour acheter une bouteille de

Kendall's Spavin Cure

le seul remède de confiance. M. J. M. de St-Lin, Qué., écrit:
"Je fais usage de votre remède depuis des années et j'en suis toujours très satisfait.
Chez n'importe quel droguiste $1.00 la bouteille, 6 bouteilles pour $5.00. Demandez gratuitement le livre "A Treatise on the Horse."

Dr. B. J. Kendall Co.
Enosburg Falls
Vermont, U.S.A.

Gratuit pour vous ma soeur



Gratuit pour vous et pour chacune de vos soeurs qui souffrent d'une maladie de femme.

Je suis une femme.
Je connais les souffrances des femmes.
J'ai trouvé le remède.

J'enverrai, gratuitement, mon traitement à la maison, avec des instructions détaillées, a toutes celles qui souffrent d une maladie de femme. Je désire faire connaitre ce traitement à toutes les femmes; à vous, ma lectrice, à votre fille, votre mère, ou votre soeur. Je désire vous enseigner comment vous guérir à la maison sans recourir aux soins d'un médecin Les hommes ne peuvent pas comprendre les souffrances des femmes. Ce que, femmes, nous connaissons par expérience, nous le connaissons mieux qu'un médecin Je sais que mon traitement à la maison est inoffensif et procure une guérison certaine à la Leuccorhé, epertes blanches ulcérations, déplacement ou chûte de la matrice, périodes douloureuses ou insuffisantes, tumeurs utérines, tumeurs ou accroissement des ovaires; ainsi que douleurs dans la tête, pesanteur dans le dos ou dans les intestins, nervosité, mélancolie. douleurs de la colonne vertébrale, envies de pleurer, bouffées de chaleur, faiblesse particulière à notre sexe.

Je désire vous envoyer un traitement complet de 10 jours, gratuitement, pour vous prouver que vous pouvez vous guérir à la maison, aisément, promptement et sûrement. Souvenez-vous que cela ne vous coûtera rien de faire l' essai de ce traitement; et si vous désirez continuer cela vous coûtera seulement 12 cents par semaine, ou moins que 2 cents pár jour. Cela ne contraire-ra en rien votre travail ou vos occupations. Envoyez moi simplement vos nom et adresse, dites-moi votre genre de souffrances, si vous le voulez, et je vous enverrai le traitement nécessaire dans votre cas, gratuitement et discrètement et par retour du courrier. Je vous enverrai aussi gratuitement mon livre "Woman's Own Medical Adviser" avec illustrations explicatives montrant pourquoi les femmes souffrent et comment elles peuvent aisément se guérir à la maison. Chaque femme devrait savoir cela et l'apprendre pour elle même; alors quand le médecin déclare: "Vous devez subir une opération.', Elles pourraient décider elles mêmes. Des milliers de femmes se sont guéries toutes seules avec mon traitement. Il les guérit toutes, jeunes et vieilles. Aux mères de jeunes filles j'enverrai avec explications détaillées un simple traitement qui guérira radicalement les leuccorhées, menstrues irrégulières ou douloureuses des jeunes filles. La force et la santé résultent toujours de son usage.

Où que vous viviez, je puis vous référer à des dames de votre propre localité qui seront heureuses de vous faire connaitre que la traitement à la maison guérit réellement les maladies des femmes et rend ces dernières fortes, vaillantes et robustes. Envoyez moi simplement votre adresse et le traitement gratuit de dix jours ainsi que mon livre vous seront expédiés immédiatement Ecrivez aujourd hui, car il se peut que vous ne revoyez plus cette offre. adresse

MRS. M. SUMMERS - - - Box H. 412 WINDSOR ONT

CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE

EXCURSIONS ANNUELLES
A PRIX REDUITS VERS
l'Est canadien

Ontario, Québec et les provinces maritimes.
Billets en vente du 1er décembre au 31 décembre inclus.
Validité de trois mois pour le retour.

Des billets comprenant la traversée de l'océan seront mis en vente du 10 novembre au 31 décembre inclus; validité de cinq mois pour le retour.

Wagons de 1ère classe, dortoirs, "touristes" et wagons-restaurants sur tous le trains transcontinentaux.

Compartiments, bibliothèques et wagons observatoires par "l'Imperial Limited."

Pour tous renseignements s'adresser au plus proche agent du C. P. R. ou écrire à

R. G. McNEILLIE.
Agent des voyageurs pour le district.
CALGARY. ALTA.

COSTELLO & RYAN
"The Land Men"

NOUS avons des lots à vendre dans toutes les parties de la ville d'Edmonton. Nous vendons également des fermes, en culture ou non.

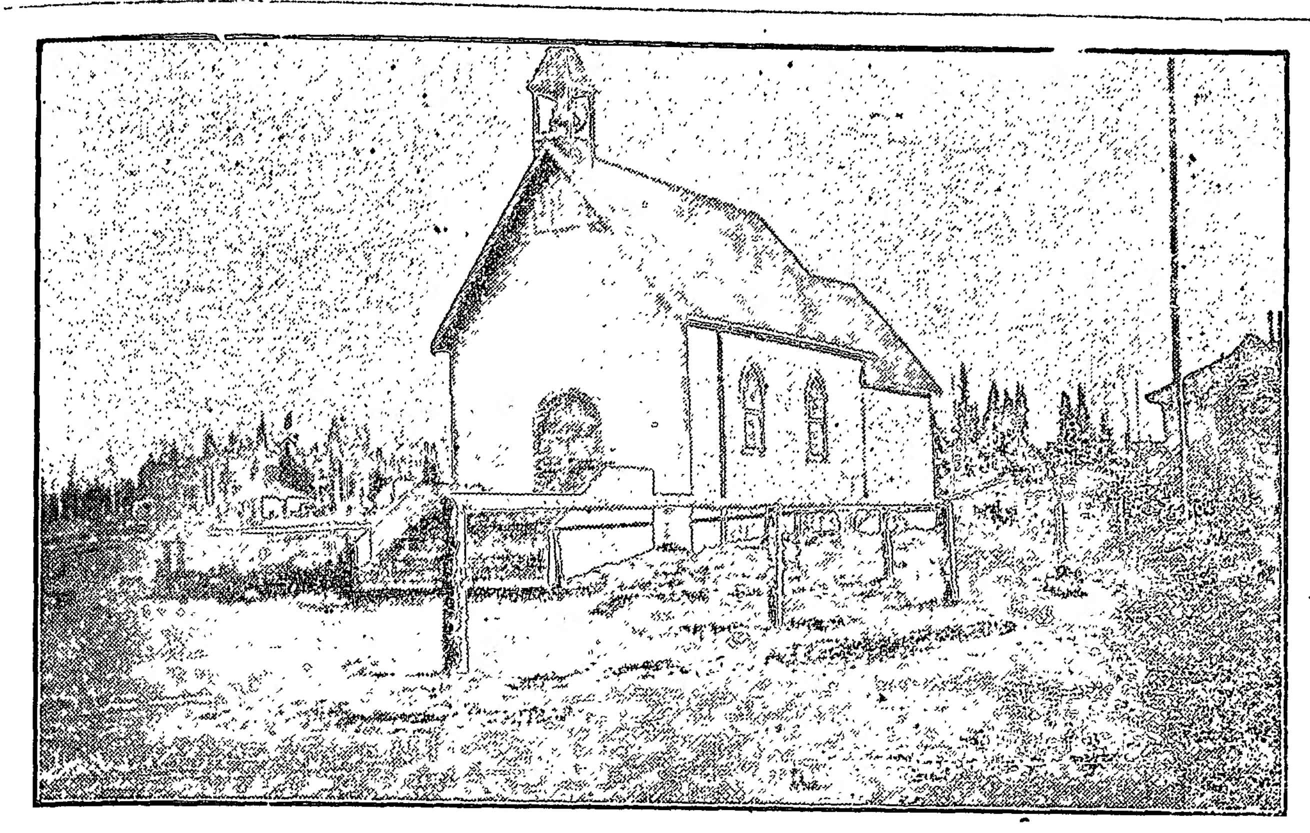
COSTELLO & RYAN
"The Land Men"

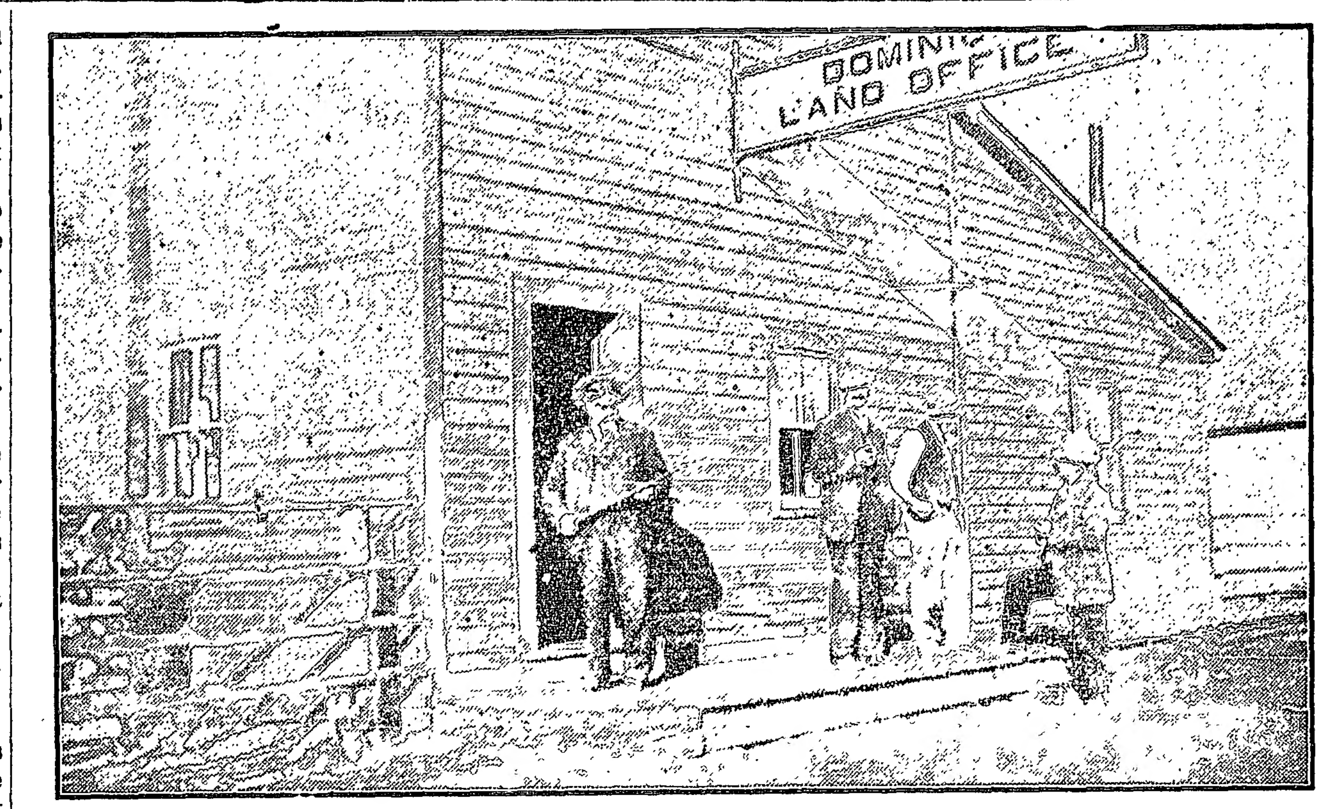
Téléphone 4851
18 Jasper Est - - - EDMONTON

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER DE L'OUEST."
$1.00 par an.



GROUARD-Petit Lac des Esclaves


Eglise Anglicane, de Grouard.



Bureau des Terres du Gouvernement pour le district de la Rivière La Paix, à Grouard.

PREMIER ETABLISSEMENT DE COLONISATION ET POINT DE RAVITAILLEMENT DE LA RIVIERE LA PAIX, SITUE A ENVIRON 225 MILLES AU NORD-OUEST D'EDMONTON.

Grouard est situé dans une position commandant les chemins, donnant accès au nord, ainsi que tout le commerce de cette région. C'est Grouard qui introduit dans cette fameuse région toute l'activité agricole qui s'y déploie.

La route de Grouard est la seule menant dans l'incomparable vallée agricole, et cette localité est entourée d'un district agricole d'une fertilité reconnue.

Depuis près d'un siècle Grouard, situé à l'extrémité ouest du Petit Lac des Esclaves, est l'un des points stratégiques les plus importants de la région toute entière située au Nord d'Edmonton. Il n'y a que deux moyens d'accès aux lointains postes de traite du nord, l'un qui consiste à suivre la voie navigable, l'autre qui réside dans la route passant par Grouard. Depuis des générations Grouard a été un point d'expédition vers lequel convergent toutes les routes menant au nord et en dépit du manque de marché pour le grain récolté dans la région, autre que le marché local, les colons sont devenus prospères en pourvoyant aux besoins des postes moins fortunés et des voyageurs.

Depuis que l'attention mondiale a été attirée vers la Rivière La Paix, beaucoup ont appris que Grouard est le centre d'affaires de cette région, le point d'où rayonnent les routes menant à ces endroits fameux que sont la Grande Prairie, Spirit River, Dunvegan, Winagami Lake, Peace River Landing et Fort Vermilion. La Rivière La Paix est le nom donné à la région qui s'étend au nord de 55° et à l'ouest du 5e méridien, comprenant environ soixante millions d'acres de terre, dont les deux tiers sont formés de terre arable.

LIGNE DE NAVIGATION.

Grouard est le centre d'affaires de l'Alberta-nord. Situé à l'extrémité ouest du Petit Lac des Esclaves, il a l'avantage d'un service de bateaux qui circulent aisément sur cette immense nappe d'eau. A l'heure actuelle, cinq bateaux sont employés au trafic commercial entre Grouard et Athabasca Landing. Le trafic est énorme et il augmente chaque année avec une rapidité qui pose à la compagnie un sérieux problème pour suffire à toutes les demandes de transport. Depuis que le monde connait ce que la Rivière La Paix peut offrir comme terrains agricoles, réserves forestières, gaz naturel, charbon et pétrole, les grandes compagnies de chemins de fer tiennent les yeux fixés sur Grouard, et actuellement deux lignes sont projetées pour mettre ce point en relation plus directe avec les grands centres. Ce fait aura pour résultat de provoquer une plus-value considérable pour les terrains situés aux alentours.

Le sol de cette partie d'Alberta est un riche humus noir avec sous-sol de glaise; les analyses chimiques et les essais agricoles ont démontré la richesse productive de ce sol.

La région toute entière est parfaitement arrosée et le drainage est assuré par un grand nombre de petits ruisseaux et de rivières, qui sont alimentés durant les mois d'été par d'innombrables sources d'eau pure. Il y a au-dessous du sous-sol de glaise un lit de gravier qui assure une eau abondante pour les puits à une faible profondeur, variant de douze à vingt pieds.

CEREALES ET LEGUMES.

La culture est très prospère dans cette région depuis plusieurs années et les colonies de High Prairie, Head River et Big Prairie se sont rendues célèbres par leurs récoltes de blé, orge et avoine. Le blé d'hiver (variété Turkey Red) moissonné l'an dernier, à High Prairie, donna 40 minots à l'acre, tandis que les rendements d'avoine de cent minots à l'acre sont communs. La moyenne cependant est de 50 minots. La région de la Rivière La Paix se fit connaître pour la première fois, comme région agricole, en 1876, lorsque du blé récolté dans cette partie du pays remporta le premier prix du monde à l'exposition du Centenaire de Philadelphie. Dix-sept ans plus tard elle remportait un prix semblable à Chicago.

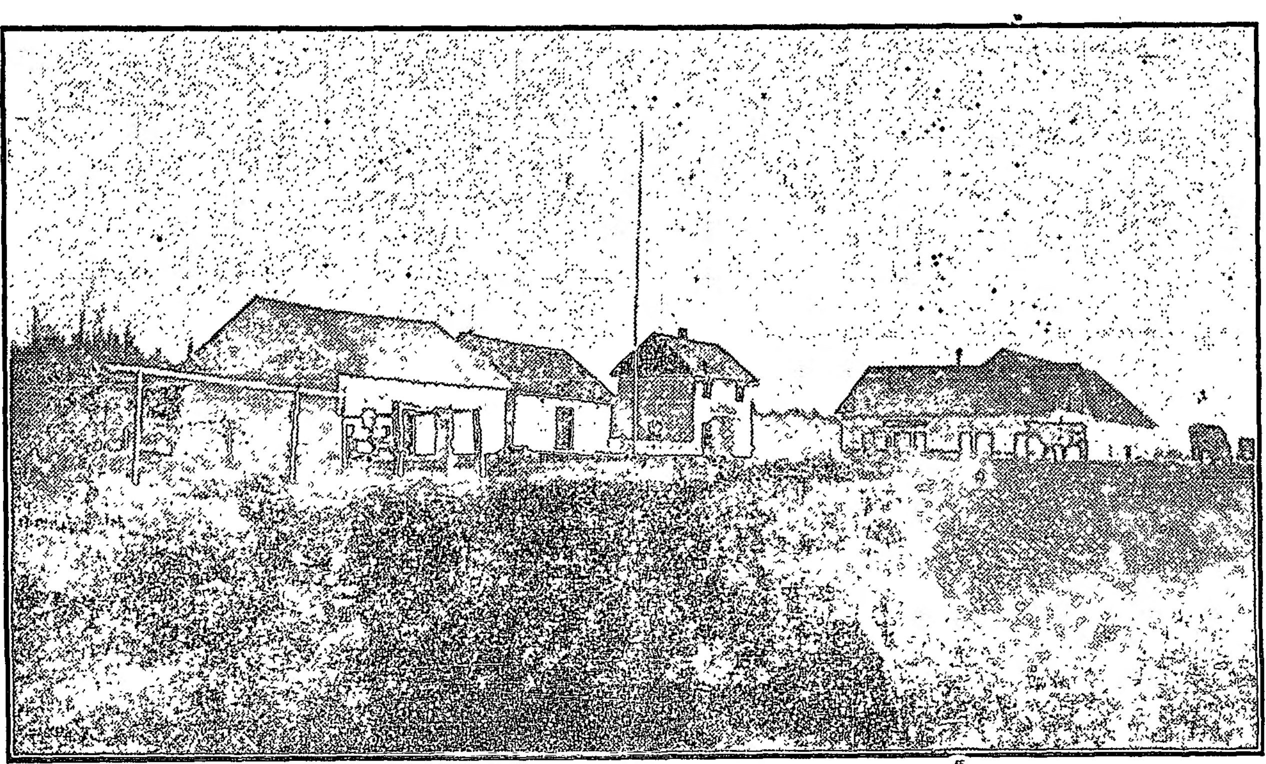
Mais cette région était alors trop difficile d'accès pour pouvoir se développer et ces récompenses obtenues furent bientôt oubliées.

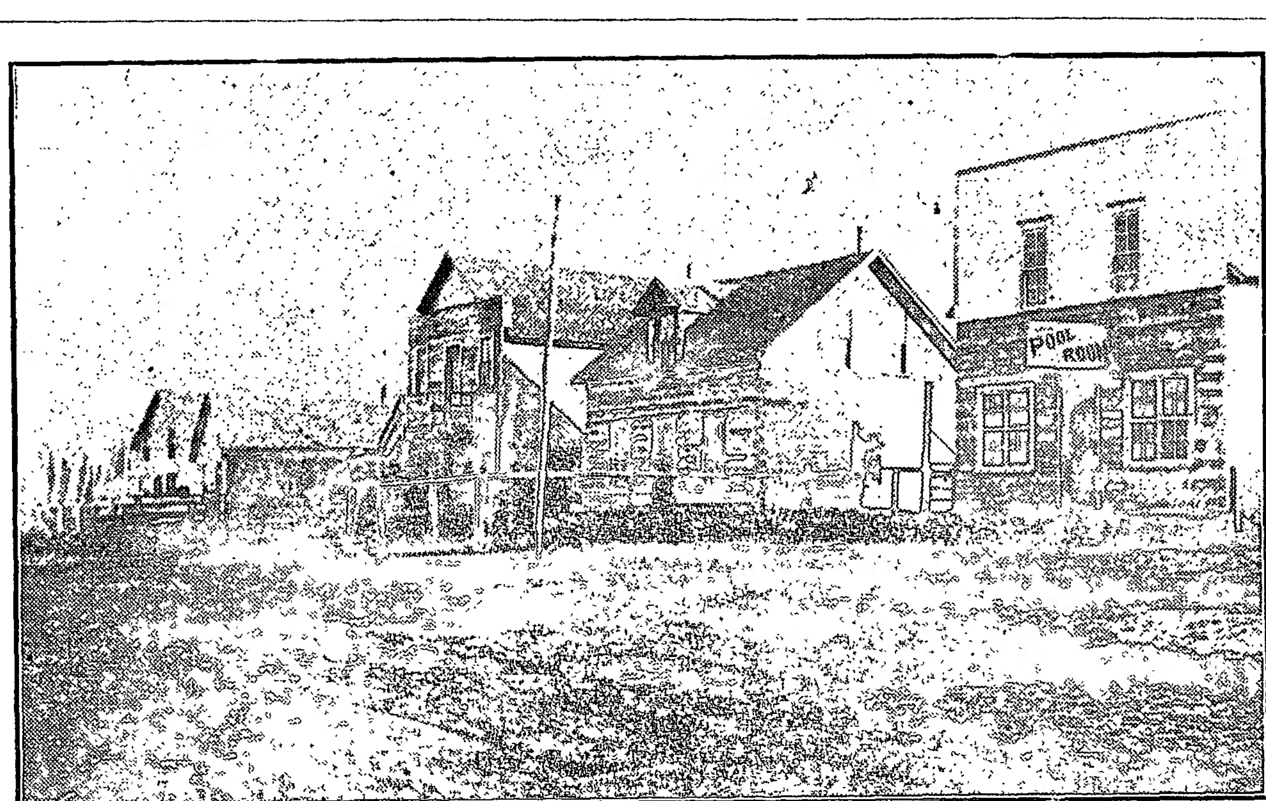
De nos jours l'on reparle de cette région et des milliers de personnes iront cette année y fonder leur foyer. Il y a de la place pour tous.

Depuis des années la région de la Rivière La Paix est essentiellement une région d'agriculture mixte; en l'absence de marché, les colons ont fait produire au sol, pour leur subsistance, tout ce dont il était capable.

Les betteraves, pommes de terre, carottes, oignons, salade, radis, choux, etc. poussent à profusion, tandis que fréquemment, dans les années favorables, les tomates, le blé d'Inde et les concombres sont cultivés et mûrissent en plein air.

On trouve dans la région une douzaine de sortes de fruits sauvages.


Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Grouard (le plus important du Nord).


Rue Principale de Grouard; à gauche est le magasin de la Peace River Trading & Land Co.

LE CLIMAT ET LES PRIX D'ECOULEMENT DES PRODUITS.

Bien que le marché soit limité, les fermiers obtiennent de bons prix pour leurs produits. L'avoine se vend de $1.00 à $1.50 le minot, le prix du blé varie de $1.50 à $2.50 le minot, en un mot, les prix sont doubles de ceux que les fermiers obtiennent aux élévateurs. L'élevage des chevaux et des bêtes à cornes est également des plus profitables, car l'abondance de fourrage et les arbres naturels rendent infimes le coût de la production alors que la demande est considérable.

Les conditions climatériques sont plus favorables qu'en aucune région de l'Ouest Canadien. La haute latitude est contrebalancée par l'influence des vents chinooks durant l'hiver, qui viennent à travers trois passes des montagnes Rocheuses.

La haute altitude, jointe à la longueur des jours durant la saison de la végétation, crée des conditions idéales pour obtenir une bonne récolte. La chûte d'eau est suffisante, les pluies les plus abondantes ayant lieu pendant la période de végétation.

RESSOURCES NATURELLES.

On ne saurait rien dire de trop au sujet des ressources de la région du Petit Lac des Esclaves. Au point de vue économique et pittoresque, ce lac est insurpassé dans la province d'Alberta. Il a soixante milles de long et sa largeur varie de cinq à vingt milles, ses eaux récèlent une grande variété de poissons. On estime que plus d'un million de livres de truites et de poissons blancs peuvent être expédiées chaque année sans dépeupler le lac. Les rives sont boisées et par place recouvertes d'un bon foin, ces ressources sont à peu près inexploitées encore. En ce qui concerne le gibier. il faut être sur les lieux pour s'en faire une idée exacte, en plus d'une quantité immense de gibier à plume, on trouve dans la région des ours, des orignaux et des daims.

L'arpenteur fédéral, qui subdivisa la région ouest du Petit Lac des Esclaves en 1909, dit dans son rapport à l'Arpenteur Général: "Il manque seule une voie ferrée pour faire de cette région l'un des districts agricoles les plus prospères de l'Ouest."

LES ROUTES DU GOUVERNEMENT.

Le gouvernement d'Alberta a déjà dépensé des sommes importantes pour établir des routes dans la région du Petit Lac des Esclaves. La route actuelle menant à Grouard est celle d'Edmonton à Athabasca Landing. (La voie ferrée entre ces deux points est à la veille d'être terminée.) Du Landing on remonte le long des rivières Athabasca et Lesser Slave jusqu'à la rive sud du lac. En outre de la route, le trajet par eau est assuré par un service de bateaux. Quoique cette route soit assez commode, elle n'est pas adaptée à un gros trafic. Le plan que l'on suggère pour atteindre Grouard est de se mettre en route durant l'été avec de petites charges. On peut choisir sa terre, faire du foin pour l'hiver et ériger ses constructions. Les lourds transports se feront pendant l'hiver alors que la route est en d'excellentes conditions.

Les personnes à la recherche de terrain peuvent s'équiper complètement à Grouard.

Cette route est également recommandée pour atteindre la Grande Prairie, Dunvegan, et Peace River Landing et les postes situés au delà, car le long de cette ligne on peut aisément trouver des endroits de campement, ainsi que du fourrage et des provisions.

Durant les mois d'hiver, deux chevaux peuvent aisément mener des charges de deux à trois tonnes. Des ponts construits sur les petites rivières et des bacs sur les plus grandes facilitent le voyage.

Les nouveaux colons feront bien d'apporter leurs instruments aratoires ainsi que leurs provisions de bouche, il sera également plus économique pour eux d'apporter leur quincaillerie, telle que clous, ustensiles de cuisine, outils, poèles, etc., ainsi que les portes, fenêtres, meubles, etc. On pourra acheter du bois brut à Grouard, à raison de $20 les mille pieds.

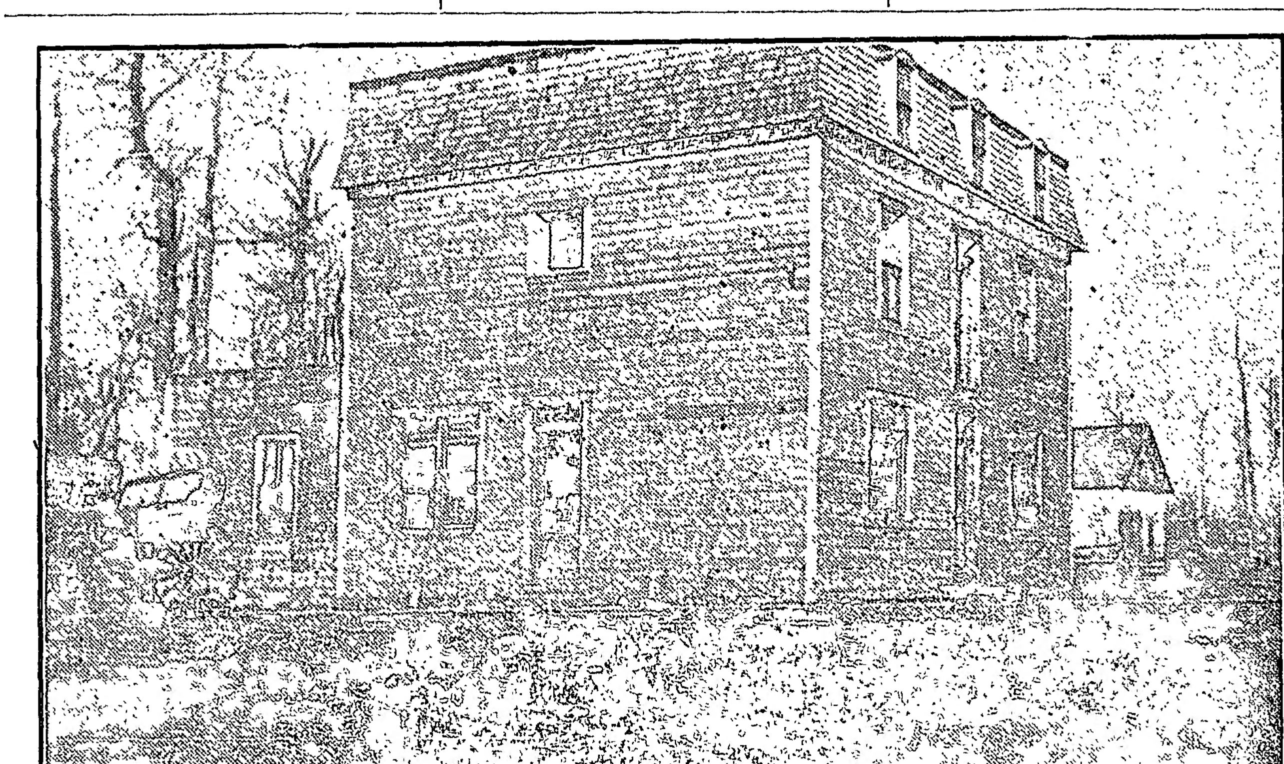
Il y a plusieurs magasins à Grouard, ainsi que des postes de la Cie de la Baie d'Hudson, de la Cie Révillon Frères et de la Cie Peace River Trading; M. Verner Maurice a un service de bateau ainsi qu'un magasin général et un service de transport.

Le bureau des Terres pour la région de la Rivière La Paix est situé à Grouard et les colons peuvent se procurer, à cet endroit, tous les renseignements qu'ils désirent.

La surface de la région tributaire de Grouard est de plus de deux millions d'acres, dont six cent mille ont été déjà arpentées et sont prêtes à être occupées par les colons. Il n'y a pas de terres à vendre ou qui soient détenues pour la spéculation. Chaque acre est donnée en homestead. Durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1911, le nombre de quarts de section pris a été supérieur de 850 pour 100 à celui des homesteads pris durant les années précédentes.

La Chambre de Commerce de Grouard est désireuse d'encourager la colonisation de cette région et elle donne toute assistance possible aux nouveaux colons. Il sera répondu immédiatement à toutes demandes de renseignements adressée à cette association.

La mission catholique de Grouard (siège épiscopal de Mgr Grouard).


Maison de pension de M. Levasseur, à Grouard.

CHRONIQUE LOCALE

M. Réal Lajoie, de la maison Lajoie, de Trois-Rivières, vient d'arriver en province de Québec, de retour de son long voyage dans l'Ouest. M. Lajoie écrit qu'il a emporté d'Edmonton la meilleure impression qu'il ait ressentie dans l'Ouest et qu'il est plus que jamais décidé à venir établir un commerce parmi nous.

Melle Héroux est arrivée ces jours derniers de Montréal. Elle est entrée au service du bureau "Imperial Agencies" comme sténographe. Nous lui souhaitons la meilleure bienvenue au milieu de nous.

M. Théophile Papillon, récemment arrivé de Californie, est également entré au service du même bureau.

MM. Aug. et Charles Boudreau, de Patterson, N.J., sont en voyage dans l'Ouest.

Après un séjour d'une semaine à Legal, chez M. Belley, ces messieurs sont repartis en compagnie de M. Patrice Belley pour la côte du Pacifique.

M. C. J. Dubord, de Beaumont, était de passage à Edmonton, la semaine dernière.

MM. Léonce Lessard et Roméo Farrell, d'Athabasca Landing, sont de retour de Pincher Creek. Ces messieurs sont enchantés de l'accueil cordial qui leur a été fait par leurs compatriotes établis à Pincher Creek; il leur a été très agréable de trouver ces derniers dans une situation des plus prospères.

MM. Lessard et Farrel sont repartis samedi pour la ville du Nord.

On nous signale un simple fait qui montre bien l'affluence de population et l'activité des affaires qui se produiront à Edmonton au printemps prochain.

Notre ami Boileau, de l'Agence Impériale, de notre ville, était appelé vendredi dernier, à Calgary par une personne désireuse de placer quelques capitaux à Edmonton et qui voulait une opinion désintéressée et sérieuse sur les meilleurs placements à faire.

Cette personne, sur le conseil de M. Boileau, acheta en un seul jour pour $64,000 de propriétés dans notre ville.

M. et Mme Thomas Lessard, de St-Paul des Métis, Alta., font part à leurs amis de la naissance d'un fils qui a reçu, au baptême, les noms de Jean, Lambert, Antonio; parrain et marraine, M. J. P. Lessard, et Mme L. J. A. Lambert, grand'parents de l'enfant.

Le bureau "Imperial Agencies" a conclu, durant la semaine dernière, de nombreuses transactions immobilières, tant pour son compte que pour celui de clients.

Cette agence est aujourd'hui le bureau d'affaires le plus important de notre ville.

Nous sommes heureux d'applaudir aux succès de MM. Lessard, Boileau et Savard, et de leur offrir nos plus vives félicitations.

Ces succès bien mérités sont une preuve de leur intégrité et de leur bon jugement en affaires.

Votre mari tempête-t-il? Une disposition du caractère enclin à l'irritation et à l'emportement est souvent due à un estomac défectueux. Un homme ayant un bon estomac a toujours un bon naturel. Un grand nombre ont été guéris d'une façon permanente de troubles d'estomac en faisant usage des Tablettes Chamberlain. En vente chez tous les détaillants.

A VENDRE, A ST-HIPPOLYTE, trois terres superbes, à des conditions faciles et avantageuses. St-Hippolyte est une belle paroisse de langue française très bien organisée. Pour renseignements s'adresser à MM. Legault et Legris, St-Hippolyte, Sask.

CINQ BOEUFS égarés sont actuellement sur la ½ sec. N. 18, Tp. 54, Rg. 23, depuis le 19 octobre. Le propriétaire est prié de venir les chercher en payant le coût de cette annonce. S'adresser à M. H. Vézina, Horse Hills, Alta.